

Execution only

Avec un dépôt execution only, vous négociez de manière autonome sur les principales places boursières du monde. La BCBE se charge de gérer votre dépôt et d'exécuter vos transactions. En choisissant cette formule, vous renoncez à un conseil en placement de la BCBE.

Vos avantages

- Droits de garde avantageux
- Passation des ordres en toute simplicité
- Frais de transaction attractifs via le portail clientèle de la BCBE et de l'App BCBE
- Relevé fiscal gratuit
- Enregistrement gratuit sur money-net.ch, avec cours en temps réel pour les actions suisses (sur demande)

Étendue des prestations

Généralités

Avec notre formule execution only, vous effectuez vous-même vos opérations en Bourse. Vous pouvez négocier des titres en toute simplicité via notre portail clientèle ou notre application (sur demande, aussi par téléphone pour les détenteurs d'un dépôt money-net Plus). Notre formule execution only vous permet aussi de profiter de droits de garde avantageux et de frais de transaction réduits (dépôt money-net uniquement).

En optant pour une formule execution only, vous prenez vous-même vos décisions d'achat ou de vente sans bénéficier de recommandations d'un coach financier de la BCBE. Vous renoncez à l'établissement d'un profil de placement, à la vérification du caractère approprié et de l'adéquation de vos transactions ainsi qu'aux contrôles de plausibilité, conformément à la loi sur les services financiers (LSFin).

Passation d'un ordre par
la cliente/le client



Exécution par la
BCBE

Dépôt de titres

Si vous choisissez la formule execution only, deux possibilités s'offrent à vous.

Dépôt money-net

Avec ce dépôt, vous négociez de façon autonome via le portail clientèle de la BCBE ou de l'App BCBE, et profitez de frais de transaction réduits.

Dépôt money-net Plus

Avec ce dépôt, vous pouvez également passer vos ordres boursiers par téléphone. Les transactions sont effectuées au tarif standard.

La BCBE

En tant que banque universelle, la BCBE propose des solutions bancaires complètes pour la clientèle privée, la clientèle entreprises et la clientèle commerciale. Grâce à un réseau de sites très dense dans les cantons de Berne et de Soleure et à la formation continue de ses coachs financiers, la BCBE est en mesure de fournir des services personnalisés de qualité dans l'ensemble de son rayon d'activité. Si vous effectuez vos opérations par voie numérique, nous mettons à votre disposition des outils modernes tels que notre portail clientèle, l'App BCBE et la plateforme money-net Trading.

Droits de garde applicables au dépôt money-net et au dépôt money-net Plus (TVA en sus)
Tarif de base 0,24 %

Frais minimum par dépôt CHF 50.00/an

Fonds BCBE 0,16 %

Frais de transaction/courtages applicables au dépôt money-net (extrait)
Place boursière/conclusion (par transaction)

Valeur brute en CHF	Tarif SIX Swiss Exchange ¹	Tarif BX (Berne Exchange + OTC)	Europe, Amérique du Nord, Australie et Japon ²
jusqu'à 1000.00	CHF 8.00	CHF 50.00	CHF 45.00
jusqu'à 5000.00	CHF 28.00	CHF 50.00	CHF 45.00
jusqu'à 10 000.00	CHF 38.00	CHF 50.00	CHF 55.00
jusqu'à 15 000.00	CHF 58.00	CHF 50.00	CHF 80.00
jusqu'à 20 000.00	CHF 78.00	CHF 50.00	CHF 80.00
jusqu'à 30 000.00	CHF 98.00	0,24 %, au min. CHF 50.00	CHF 130.00
jusqu'à 35 000.00	CHF 108.00	0,24 %	CHF 130.00
jusqu'à 40 000.00	CHF 108.00	0,24 %	CHF 180.00
jusqu'à 50 000.00	CHF 158.00	0,24 %	CHF 180.00



**Aperçu complet des prix,
y compris frais de transaction
applicables au dépôt money-net Plus
(tarif standard de la BCBE)**

¹ Actions, obligations, certificats d'option, warrants et euro-obligations cotés en Suisse et à l'étranger ainsi que fonds cotés en Suisse.

² Actions et obligations cotées en Bourse et fonds de tiers cotés en Afrique du Sud, en Allemagne (Xetra, Francfort), en Australie, en Autriche, en Belgique, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, à Hong Kong, en Irlande, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas, au Portugal et en Scandinavie. Warrants cotés en Bourse en Allemagne (Francfort, Stuttgart).

Frais d'exécution et frais de Bourse SIX Swiss Exchange et SIX Structured Products Exchange

Les frais de Bourse de la SIX sont calculés en fonction du montant de la transaction et du genre de titre. Les frais de Bourse sont répercutés pour chaque place boursière. Les frais d'exécution sont imputés par transaction et varient de CHF 0.10 à CHF 5.00 en fonction du genre de titre. Des informations détaillées sont disponibles sur les sites Internet de SIX Swiss Exchange (www.six-swiss-exchange.com) et de SIX Structured Products Exchange (www.six-structured-products.com). Les frais de Bourse de BX Swiss AG s'élèvent à CHF 0.10 par tranche de CHF 1000.00 de chiffre d'affaires entamée. Les frais de transaction de l'ordre de 0,01 % (au minimum CHF 10.00 et au maximum CHF 50.00) sont calculés sur la base du volume du chiffre d'affaires par transaction.

Toutes les données sont indiquées sans le droit de timbre suisse:

Sociétés suisses: 0,075 %

Sociétés étrangères: 0,15 %

Vous trouverez plus de détails sur www.bekb.ch/money-net

Sous réserve de modifications.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition.

N'hésitez pas à prendre contact avec nos spécialistes en négoce par téléphone au 031 666 66 96 ou à l'adresse trading@bcbe.ch.

La présente publication est une publicité. Elle a été établie uniquement à des fins d'information et sert exclusivement à l'usage du destinataire. Le rapport ne constitue ni une incitation ni une offre, ni une recommandation en vue de l'achat ou de la vente de placements ou de la réalisation d'autres transactions. Il se peut que les produits, services, informations et/ou documents proposés dans cette publication ne soient pas accessibles à des personnes domiciliées dans certains pays. Veuillez tenir compte des restrictions de vente en vigueur pour les produits ou services concernés.

Vous trouverez d'autres informations générales sur les services financiers dans la brochure « Informations de la BCBE selon la loi sur les services financiers ». Vous pouvez vous en procurer un exemplaire gratuitement auprès d'un site de la BCBE ou télécharger la brochure sur bcbe.ch/informations-juridiques. Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec votre coach financier de la BCBE.